



n° 48 - Janvier 2020



Chronique Virsonnaise



Virson - Commune de Charente-Maritime

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent
leurs meilleurs voeux pour l'Année 2020

Mairie de Virson

1 Place du souvenir - 17290 Virson
Téléphone : 05.46.35.51.96
@ : mairie@virson17.fr

Horaires d'ouvertures de la mairie

lundi : 8h30-12h30 / 13h00-18h00
mercredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00
vendredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00

SOMMAIRE

Mairie de Virson	2
Le mot du maire	2
Budgets	3
THD fibre pour tous	4
Nouveau site internet	4
Réunion publique gendarmerie	6
ODACIO	6
Accueil familial	6
France Alzheimer	6
Assainissement individuel	7
Travaux	8
8 mai / 11 novembre	10
Cérémonie Zouaves	10
Mille et un livres	11
Anima'Jeux	11
Octobre rose	11
Concert dans l'Eglise	12
Repas des aînés	12
Fête Nationale	12
Ecole	13
APE3.....	14
Mon instant détente	14
Saint Jean	15
Pommes	15
Vide-greniers	15
Repas d'automne	15
Expo peinture	16
Les petites mains virsonnaises	16
Club des Archers Virsonnais	17
ACCA	17
ADSBA + dates dons du sang	18
Côté jardin	19
Taille des pommiers	19
Frelons asiatiques	19
Journées du patrimoine	20
CYCLAD Info Collecte.....	21
Balade thermographique	22
A votre service	23
Dates à retenir pour 2020	23

Chronique Virsonnaise n°48

Directeur de la publication : **Thierry PILLAUD**
Crédit photos : commune de Virson

Réalisation :

Imprimerie Actiade
ZA de la Sauzaie - 17100 Fontcouverte
Tél. 05 46 93 57 33- imprimerie@actiade.fr
Diffusion gratuite
Reproduction totale ou partielle interdite

LE MOT DU MAIRE

Chères Virsonnaises, chers Virsonnais,

Avant toutes choses, je vous adresse mes meilleurs Vœux de bonne et heureuse Année 2020. Cela fait déjà 20 ans que nous sommes entrés dans le 21ème siècle et nous avons l'impression que le temps nous échappe. Tout va très vite, les événements se précipitent. En écrivant ces lignes, je n'ai pas l'impression qu'une année vient de s'écouler.

En 2019, l'extrémisme religieux a encore une fois touché la France. Le terrorisme a frappé au sein même de la Préfecture de Police de Paris début octobre. Ces événements nous montrent une nouvelle fois que la vigilance doit être de tous les instants.

Le réchauffement climatique continue ses ravages avec cette année deux épisodes caniculaires et une sécheresse sévère qui a impacté la quasi totalité du territoire français. A contrario, en cette fin d'automne 2019, les fortes précipitations ont provoqué des inondations dans différents départements et ont même causé la mort de plusieurs personnes dans le Var. Nous sommes tous conscients que la situation de la planète devient très préoccupante. Il devient urgent de se poser les bonnes questions, de changer nos modes de consommation et de réfléchir à quoi nous sommes prêts à renoncer pour tenter d'inverser la situation.

Après plusieurs années de travail et de nombreuses réunions avec le service urbanisme de la Communauté de Communes Aunis-Sud, l'élaboration du PLUiH arrive à son terme. L'enquête publique a eu lieu du 9 septembre au 11 octobre 2019. Chacun a pu prendre connaissance du contenu du dossier, émettre son avis et faire des remarques. Suite à l'enquête publique, la Communauté de Communes Aunis Sud a examiné les conclusions de la commission d'enquête pour intégrer les modifications nécessaires aux documents du PLUi-H. Elle a néanmoins veillé à conserver l'équilibre et la cohérence du projet. Le PLUi ainsi amendé pourra alors être approuvé par le Conseil Communautaire et entrer en vigueur au cours de l'année 2020.

La Communauté de Communes Aunis-Sud, créée avec 27 communes, termine ce mandat à 24 communes après la création de deux communes nouvelles regroupant au total cinq communes. En effet en 2018, la Devise (ex communes de Vandré, Saint Laurent de la Barrière et Chervettes) et Saint-Pierre la Noue (ex communes de Saint-Germain de Marencennes et Péré) ont vu le jour.

Sur la commune de Virson, les travaux d'assainissement collectif commencés fin 2017 se sont poursuivis en 2019 sur la levée de Tesson. Les difficultés sur ce secteur liées à la profondeur du réseau ont conduit à un retard dans leur réalisation. La route de la Levée de Tesson a été refaite par l'entreprise Eurovia en juin. La troisième tranche de travaux a concerné le Péré de Saint-Christophe et le Gué d'Aigrefeuille. La quatrième tranche débutée en novembre dans la rue des Granges, devrait se terminer fin mars 2020. Ainsi

la rue des Granges et les impasses des Sources et des Fleurs seront raccordables au réseau d'assainissement collectif en milieu d'année 2020. Ce chantier important verra donc son aboutissement courant 2020 après trois années de travaux. Le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime devenu Eau 17 en 2019 aura conduit ce chantier sur trois années au lieu de quatre prévues au départ. Ce chantier a perturbé la circulation et provoqué de la gêne pour les riverains à certains moments mais tout cela va très vite être oublié et rentrer dans l'ordre.

En 2019, les travaux sur les voies communales ont été réalisés sur le chemin de la Garenne en limite de Bouhet. La voie de part et d'autre du pont des Roulières a été reprise par le Syndicat de la voirie. Ce pont assurant la liaison entre Forges et Virson, les frais ont été partagés par les deux communes.

Dans le cadre de la sécurisation de l'école maternelle, la commune fait ériger un mur entre le dortoir de l'ancienne école et le bâtiment de la garderie le long de la départementale. Pour optimiser le service de cantine, les tables du réfectoire, octogonales ont été remplacées par des tables rectangulaires. Ainsi le gain de place obtenu permet de ne faire qu'un seul service pour le repas du midi.

En 2020, la 107ème édition du Tour de France, long de 3470km, fait une échappée en Charente-Maritime. Le 6 juillet, les coureurs ont une journée de repos à Chatelaillon. Le 7 juillet c'est l'étape des îles, départ de l'Île d'Oléron (Château d'Oléron) et arrivée à l'île de Ré (Saint Martin de Ré) avec le passage des quatre ponts : Oléron, Seudre, Rochefort et Île de Ré. Le 8 juillet, c'est l'étape Chatelaillon-Poitiers, nous aurons alors le bonheur de voir passer la caravane vers 12h10 et les coureurs vers 14h08 sur notre commune, plus précisément au Bois de l'Encens et aux Haies.

Pour l'occasion, la D116 sera interdite à la circulation pendant environ quatre heures.

Pour terminer, je veux remercier les Virsonnais pour leur patience pendant les travaux d'assainissement.

Je remercie le personnel communal au service de la commune et des concitoyens.

Je remercie les associations qui animent notre commune.

Je remercie l'équipe municipale qui a œuvré durant ses six années à mes côtés. Leur dévouement et leur soutien durant tout ce mandat m'ont été précieux.

Je vous renouvelle à tous mes Meilleurs Vœux de bonheur, joie et santé pour cette Nouvelle Année. Que 2020 soit l'année de la réussite de vos projets tant familiaux que professionnels.

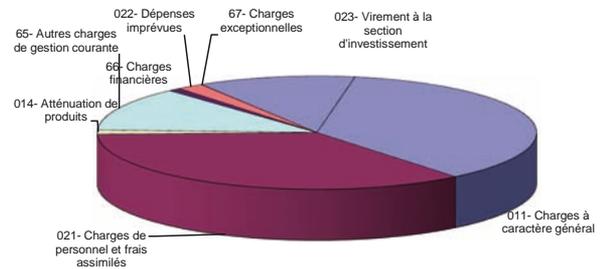
Thierry Pillaud



BUDGET PRIMITIF 2019

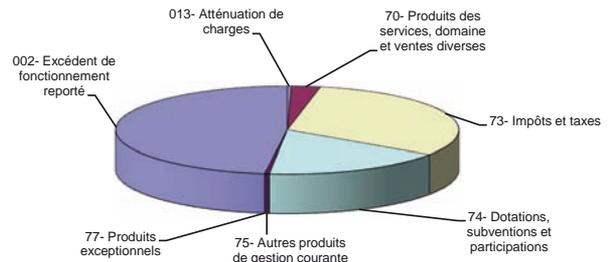
Dépenses de fonctionnement

Opérations	Montants	Pourcentages
011- Charges à caractère général	278 162,85	36,41%
021- Charges de personnel et frais assimilés	270 200,00	35,37%
014- Atténuation de produits	9 000,00	1,18%
65- Autres charges de gestion courante	95 900,00	12,55%
66- Charges financières	6 950,00	0,91%
022- Dépenses imprévues	15 000,00	1,96%
67- Charges exceptionnelles	200,00	0,03%
023- Virement à la section d'investissement	88 548,45	11,59%
TOTAL DEPENSES	763 961,30	100%



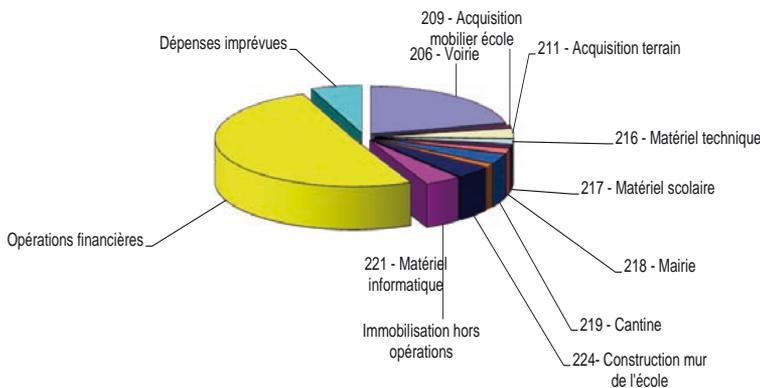
Recettes de fonctionnement

Opérations	Montants	Pourcentages
013- Atténuation de charges	3 000,00	0,39%
70- Produits des services, domaine et ventes diverses	20 700,00	2,71%
73- Impôts et taxes	240 000,00	31,42%
74- Dotations, subventions et participations	131 000,00	17,15%
75- Autres produits de gestion courante	3 360,00	0,44%
77- Produits exceptionnels	0,00	0,00%
002- Excédent de fonctionnement reporté	365 901,30	47,90%
TOTAL RECETTES	763 961,30	100%



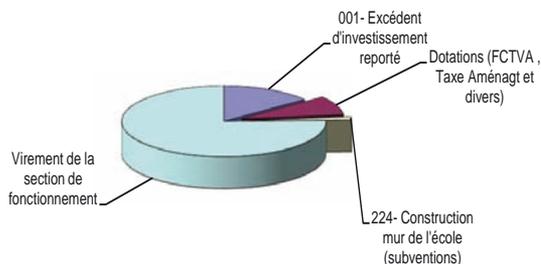
Dépenses investissement

Opérations	Montants	Pourcentage
206 - Voirie	25 000,00	21%
209 - Acquisition mobilier école	1 000,00	1%
211 - Acquisition terrain	4 000,00	3%
216 - Matériel technique	2 000,00	2%
217 - Matériel scolaire	1 500,00	1%
218 - Mairie	2 000,00	2%
219 - Cantine	4 000,00	3%
221 - Matériel informatique	1 300,00	1%
224 - Construction mur de l'école	5 000,00	4%
Immobilisation hors opérations	5 000,00	4%
Opérations financières	59 623,76	51%
Dépenses imprévues	7 000,00	6%
TOTAL DEPENSES	117 423,76	100%



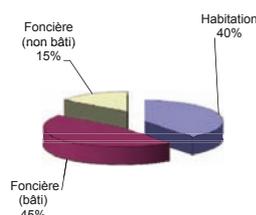
Recettes investissement

Opérations	montants	pourcentage
001- Excédent d'investissement reporté	16 967,31	14%
Dotations (FCTVA, Taxe Aménagt et divers)	10 218,00	9%
224- Construction mur de l'école (subventions)	1 690,00	1%
Virement de la section de fonctionnement	88 548,45	75%
TOTAL RECETTES	117 423,76	100%



Taux de fiscalité 2019

	Taux 2018	Taux 2019	Produit
Habitation	10,02%	10,02%	85 491 €
Foncière (bâti)	18,88%	18,88%	98 384 €
Foncière (non bâti)	65,91	65,91	32 164 €
TOTAL			216 039 €



TRES HAUT DEBIT : La fibre pour tous fin 2022

Le Département a confié sa Délégation de Service public pour une durée de 25 ans à Charente-Maritime THD (filiale à 100 % d'Orange) avec pour mission principale de déployer 270 000 prises FTTH dans tout le département hors des zones de déploiements privés (Agglomérations de La Rochelle, de Saintes, de Rochefort et la ville de Royan).

Cela représente un investissement partagé comme suit :

Participation publique : 45,6 millions
 12 millions pour le Département
 5,3 millions pour la Région
 28,3 millions pour l'Etat et l'Europe
 0 euro pour les Communes et les Communautés de Communes
Orange : 281 millions

Comme vous avez pu le constater, les travaux pour le déploiement de la fibre ont commencé sur la commune, le long des routes départementales.

17000 kilomètres de fibre seront déployés sur le département et 270000 foyers sont concernés.

Une fois le raccordement possible, les opérateurs contacteront chaque foyer. Toutefois, le raccordement n'est pas obligatoire, chacun est libre de se raccorder ou pas.

Il est possible de vous connecter sur le site de la Charente-Maritime pour connaître l'état d'avancement des travaux et savoir si vous êtes raccordable.

T.P.

Des services 100% fibre pour tous les habitants

- 01** Comment savoir si on est éligible ?
www.charentemaritimetreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite/
- 02** Quels sont les Opérateurs Internet présents sur le réseau Fibre CM THD ?
 La liste des opérateurs présents sur le réseau est consultable sur :
www.charentemaritimetreshautdebit.fr
- 03** Quelles sont les offres de services ?
 Les offres de services commencent à 100 Mbits contre 2 à 20Mbits pour l'ADSL classique.
- 04** Combien ?
 Les coûts des offres des Fournisseurs internet sont très proches de l'ADSL. Les coûts d'installation varient suivant la difficulté pour le raccordement du logement.
- 05** Que dois-je faire chez moi ?
 -Si vous avez un raccordement sous-terrain vous devez : retrouver vos plans d'accès aux réseaux, dégager l'accès au réseau et retrouver le regard des réseaux.
 -Si vous avez un raccordement aérien vous devez : élaguer vos arbres pour permettre le passage de la Fibre et présenter un point d'accès au niveau de votre façade pour faire entrer la Fibre dans votre maison.

DEPT17 Novembre 2019 | Reproduction interdite

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Afin de respecter les normes de sécurité françaises, la commune de Virson a changé de site internet début septembre 2019.

Le nouveau site est plus fonctionnel et s'adapte à tous types d'écrans (ordinateurs, tablettes, smartphones). D'un design plus épuré, la navigation dans les différentes rubriques est plus aisée pour le visiteur.

Le site internet constitue le premier média d'information de la collectivité. Il permet à tout un chacun d'accéder à l'information où il veut, quand il veut. Il est en quelque sorte la vitrine de la collectivité. Il nous appartient de l'alimenter régulièrement, de maintenir des contenus attractifs. Il va donc s'étoffer au fil du temps. Une rubrique actualités défile en continu.

La nouvelle adresse du site :

<http://www.virson17.fr/>

Bonne visite sur ce nouveau site.



Sensibilisation à la vigilance

Le samedi 16 mars 2019, la gendarmerie est intervenue pour animer une réunion publique à destination de tous seniors, jeunes, adultes. Cette réunion, très riche d'enseignement a permis à chacun de partager ses expériences mais aussi de répondre aux nombreuses questions et inquiétudes des participants.

Les gendarmes ont rappelé la règle des « 35 » pour mieux protéger son domicile des cambriolages :

- Sécuriser**
- Surveiller**
- Signaler**

SÉCURISER SON HABITATION

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues)
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables...)
- Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée.
- Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout endroit en extérieur.
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus.
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, ...)
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...)

-Entretien la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste visible depuis la rue ; équiper les abords extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

-S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion.



SURVEILLER L'ENVIRONNEMENT PROCHE

-Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence.

-Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signaler votre absence à la gendarmerie locale.

SIGNALER TOUTE PRÉSENCE SUSPECTE

-En composant le 17 au moindre doute pour signaler les véhicules et /ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes).

-En cas de cambriolage, ne toucher à rien et aviser rapidement la gendarmerie.

N'hésitez jamais, appelez le 17 (appel gratuit fixe ou mobile)

T.P.



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !




Cambrjolages :

- ➔ Fermez votre maison à clé, même si vous êtes à l'intérieur ;
- ➔ Faites installer sur votre porte un oeillet et un entrebailleur ;
- ➔ Signalez tout comportement suspect ;
- ➔ En cas de départ, pensez à l'opération tranquillité vacances en le signalant à votre gendarmerie locale ;
- ➔ N'inscrivez que votre nom sur la boîte à lettres.

Escroqueries :

L'arrivée de nouveaux produits (tels le compteur ERDF Linky, la TNT...) inspirent souvent les faux professionnels (électriciens, plombiers...)

- ➔ Redoublez de vigilance ;
- ➔ Demandez une carte professionnelle ou un ordre de mission ;
- ➔ Si le doute persiste : appelez la mairie ou la gendarmerie en composant le 17. (appel gratuit depuis votre téléphone portable ou fixe)

Internet :

- ➔ Attention aux réseaux sociaux ;
- ➔ Ne communiquez pas d'informations personnelles, ni de coordonnées bancaires ;
- ➔ Pour vos achats, n'utilisez que les sites sécurisés commençant par «https».

Vie quotidienne :

- ➔ Ne restez pas seul(e), de nombreuses associations locales existent ;
- ➔ Dans la rue : évitez les lieux isolés et sombres ;
- ➔ Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ;
- ➔ Au distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par des inconnus. Faites opposition immédiatement si votre carte est perdue ou volée ;
- ➔ En cas d'agression, appelez au secours et criez ;
- ➔ Si vous avez le sentiment d'être suivi(e), entrez dans un lieu animé ;
- ➔ Marchez au milieu du trottoir, votre sac fermé et tenu en bandoulière côté mur.



**En cas d'urgence,
composez le 17**
(appel gratuit depuis votre téléphone portable ou fixe)

Ne pas jeter sur la voie publique

AUNIS SUD, couveuse d'entreprises ODACIO



Avec nous, concrétisez votre projet

Parmi vous, vous avez peut-être des personnes qui cherchent à développer une activité économique, à créer leur propre emploi, à devenir entrepreneur. Ce sont par exemple des demandeurs d'emplois, des salariés en reconversion, des conjoint(e)s de couples récemment installés dans votre commune ou encore des jeunes tentés par l'expérience de l'entrepreneuriat.

L'association ODACIO, peut répondre à leur besoin d'être accompagnés. Cette couveuse d'entrepreneurs agissant sur la

Charente-Maritime permet aux créateurs de concrétiser leurs projets, de vendre leurs produits ou leurs prestations avant même la création de leur propre entreprise, en limitant les risques économiques et personnels.

Les créateurs intégrés par ODACIO bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour valider commercialement leurs projets ; ils participent à des ateliers pour maîtriser les compétences entrepreneuriales nécessaires ; ils bénéficient d'un réseau d'entrepreneurs pour trouver ensemble des solutions aux problèmes posés par la création de leur activité.

Chaque mois, les chargées de mission d'ODACIO organisent une réunion d'information ainsi que des rendez-vous personnalisés dans la pépinière Indigo située Allée de la Baratte à Surgères.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme Auréla GUIMARD directrice et de Mme Sarah BUISSON chargée de mission d'ODACIO.

Coordonnées

ODACIO - Couveuse d'entrepreneurs de Charente-Maritime
05 46 31 09 15

Mail : contact@odacio-asso.fr

site internet : www.odacio-asso.fr : inscription directe pour participer aux réunions d'informations.

ACCUEIL FAMILIAL

Ouvrez votre porte à une personne âgée ou à un adulte handicapé et devenez accueillant familial

L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes.

Particulièrement développé en Charente-Maritime, ce mode d'accueil constitue une possibilité d'hébergement très appréciée par les personnes âgées et handicapées ne souhaitant ou ne pouvant plus rester dans leur logement.

Le Département, qui agréé et forme les accueillants familiaux, souhaite développer ce mode d'accueil créateur d'emplois et de solidarité.

Si vous êtes intéressé par ce métier, contactez les services du Département au 05.46.31.73.36 / dasems@charente-maritime.fr.

Plus d'information sur le site charente-maritime.fr



Le handicap neuro-cognitif a pour caractéristique de ne pas se voir.

Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférents, il est souvent difficile pour les personnes concernées directement d'exprimer leur empathie. Ce que propose France Alzheimer c'est justement le moyen de le faire. Comment ? En portant et en faisant connaître notre symbole dédié à la solidarité envers l'Alzheimer. C'est une manière délicate de dire aux personnes malades « **oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine** ».

Il est fondamental de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités, entourés de personnes attentives et rassurantes.

Avec ce symbole, exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par Alzheimer.

Demandez-le gratuitement à l'association départementale :



France Alzheimer Charente Maritime
116, cours Paul Doumer à Saintes
Tél : 05 46 92 25 18

Email : francealzheimer17@gmail.com

Site internet : www.francealzheimer.org/charentemaritime/

Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par cette maladie et maladies apparentées. Elle propose diverses actions : formation des aidants, groupe de parole, entretiens individuels, halte relais®, relaxation, art thérapie, musicothérapie, activités physiques adaptées, etc. **sur les différents secteurs du département** (La Rochelle, Jonzac, Saintes, Surgères, Royan, Saint Georges de Didonne, Saint Pierre d'Oléron)

N'hésitez pas à nous contacter !

Le contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel



• **Contexte réglementaire des contrôles :**

La Loi sur l'Eau et des milieux aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques.

Ces contrôles sont de deux types :

- le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des dispositifs déjà existants (tous les 10 ans maximum).

• **Le service Assainissement Individuel d'Eau 17 :**

Les contrôles ont été délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) d'Eau 17.

Eau 17 qui assure déjà depuis plusieurs années les vérifications des installations neuves, va donc procéder aux diagnostics de fonctionnement et d'entretien des systèmes existants avec le concours de la société NCA Environnement.

• **Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien :**

Les diagnostics seront organisés, en coopération avec la municipalité, afin de vérifier que le fonctionnement de l'ensemble des dispositifs d'assainissement individuels ne risque pas d'entraîner une pollution des eaux et du milieu aquatique, et ne porte pas atteinte à la santé publique. En plus de l'aspect d'obligation légale, ces contrôles ont donc de réels objectifs environnementaux et sanitaires.



Mesure de boues d'une fosse septique

Ainsi, les techniciens de NCA Environnement, chargés du contrôle, procéderont à la vérification des installations chez les particuliers. Durant leurs visites, ils vont contrôler :

- l'état et l'accessibilité des ouvrages,
- l'écoulement des effluents,
- l'entretien des ouvrages.

Ils conseilleront les particuliers sur l'entretien de leurs systèmes d'assainissement et les aideront à maintenir, le plus longtemps possible, leurs installations d'assainissement en bon état de fonctionnement. La réalisation d'une mesure de la hauteur de boues dans la fosse permettra d'informer son propriétaire sur l'opportunité de programmer sa vidange.

En cas de nécessité, les techniciens de NCA Environnement en charge du contrôle assisteront également les propriétaires dans leurs projets de réhabilitation de l'installation et listeront les travaux à réaliser.

À la suite du contrôle, les techniciens établiront un rapport sur le diagnostic de l'installation comprenant un schéma des dispositifs d'épuration des eaux usées domestiques. Ils y joindront également un guide d'entretien et la liste des travaux à effectuer si nécessaire. Conformément au Code de la construction et de l'habitat, ce rapport doit être annexé à l'acte de vente en cas de transaction immobilière. Cette mesure, obligatoire depuis le 1er janvier 2011, permet d'informer l'acquéreur de l'état du système d'assainissement.

• **Le coût du contrôle :**

Le contrôles de bon fonctionnement et d'entretien fait l'objet d'une redevance à la charge des propriétaires, en contre partie du service rendu, conformément à l'article R 2224-19 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le tarif 2019 pour ce contrôle est fixé à 110 € TTC.

Les contrôles de fonctionnement et d'entretien concerneront tous les immeubles produisant des eaux usées domestiques, non desservis par le réseau d'assainissement collectif et dont le dernier contrôle de l'installation date de plus de 10 ans.

Ces contrôles représentent une charge supplémentaire mais s'intègre dans une politique de développement durable. Ils permettent également d'assurer une certaine équité entre les habitants de la commune. En effet les propriétaires qui doivent se raccorder au réseau d'assainissement collectif supportent également des charges supplémentaires (travaux de raccordement au réseau, redevance d'assainissement collectif).

La campagne de contrôles des installations d'assainissement individuel existantes débutera au cours du premier trimestre 2020.

Vos contacts :



Eau 17
 Z.I L'Ormeau de Pied - 131 Cours Genêt
 BP 50517
 17119 SAINTES CEDEX
 Internet : www.eau17.fr
 Email : saintonge@eau17.fr



NCA Environnement
 Parc Atlantique
 3 rue du Clos Fleuri
 17100 SAINTES
 Email : anc@nca-env.fr
 Tel : 05 49 00 43 26

Les travaux de la commune

Quelques mots du « tout à l'égout »

POUR LA LEVÉE DE TESSON

Les travaux de raccordement sont terminés. Les habitants devraient recevoir l'autorisation de se brancher sur le réseau par courrier dans les semaines à venir.

Cependant, il reste des imperfections sur la route qui ne seront pas reprises avant le printemps suite aux intempéries.

POUR LA RUE DU CHÂTEAU DES GRANGES, L'IMPASSE DES FLEURS ET L'IMPASSE DES SOURCES

Début novembre, les travaux ont commencé avec la pose du poste de relevage rue du Château des Granges. Les travaux ont été difficiles vu la quantité d'eau tombée cet automne. Ils se poursuivront avec la mise en place du réseau d'évacuation pour chaque habitation ; puis l'impasse des Sources et l'impasse des Fleurs seront elles aussi, raccordées sur ce même réseau via la rue du Château des Granges, en début d'année.

Bien sûr, la rue est fermée à la circulation en journée lors des travaux et ouverte le soir aux riverains autant que possible.

R.M.



A LA CANTINE

Suite à l'arrêt des TAP, tous les enfants sortent maintenant à 12h pour la pause méridienne. Ceci a engendré de gros problèmes d'organisation, car faire deux services pour plus de 70 enfants de maternelle en 1h30, avec un temps de nettoyage et de remise en place du couvert s'est avéré compliqué.

La commune a donc investi dans du nouveau mobilier de restauration : tables et chaises. 8 tables rectangulaires de 9 places pour remplacer 6 tables octogonales de 8, d'où un gain de places ; de 48 à 72. Ces nouvelles tables sont revêtues d'une protection anti-bruit.

Avec un seul service les enfants ont plus de temps pour manger dans un environnement un peu moins bruyant.

R.M.



A L'ÉCOLE

Dans la partie la plus récente datant de 2008, une étagère a été posée au dessus des porte-manteaux.

De plus le carrelage autour de la fontaine des sanitaires a été enduit d'un vernis afin de limiter les risques de glissades lors du lavage des mains des enfants.

Pour la sécurisation de l'école, un mur remplaçant le grillage actuel, entre le dortoir et la garderie avait été prévu. Lors des travaux d'assainissement, il est apparu que le sous-sol ne permet pas la construction du dit mur car il n'y a aucune structure solide pour asseoir les fondations au moins jusqu'à 1m30 de profondeur). Sur les conseils de l'artisan, les travaux sont suspendus dans l'attente de nouvelles propositions de sa part.

R.M.



AUTRES

Le raccordement de la rue de La Rochelle étant possible, la commune a fait réaliser les travaux pour :

- le raccordement des bâtiments communaux (atelier, mairie, salle des associations) ; travaux réalisés par l'entreprise « ADS » d'Aigrefeuille.

- l'école ; travaux réalisés par l'entreprise « Chiasson Muraro Pouvreau » de St Jean de Liversay. Une attente a été prévue pour la salle des fêtes ainsi que pour la cantine.

R.M.



Travaux voiries



Des travaux de réfection sur la voirie ont été réalisés sur les deux extrémités de la commune.

- Au printemps, le pont des Roulières a été raboté et la route rehaussée, pour casser le dos d'âne qui c'était formé au fil du temps engendrant quelques mésaventures à des carters de voitures un peu trop rapides ! Travaux financés pour moitié par les 2 communes de Forges et Virson.

- La route de la Sergenterie, entre la D108 et la D113, a été refaite entièrement et les travaux ont été partagés entre les communes de Bouhet et Virson, et le Syndicat des Eaux.

Malheureusement, les intempéries et fortes pluies de ces dernières semaines ont endommagé certaines de nos routes et chemins qui devront bientôt faire l'objet d'études de restauration.

V.P.

8 mai 2019 / 11 novembre 2019

Pour les cérémonies de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et de l'Armistice du 11 novembre 1918, nous avons été accompagnés par le chœur d'hommes de la chorale d'Aigrefeuille dirigé par Marc Dubois.

Ces cérémonies sont l'occasion de nous souvenir de la souffrance endurée par les soldats mais aussi par les populations durant les conflits qui ont touché notre pays. Il est de notre devoir de ne pas oublier que des hommes et des femmes se sont battus pour défendre nos libertés et nous permettre de vivre en paix. Les bruits de bottes qui se font entendre aux quatre coins du monde nous rappellent que cette paix est fragile et qu'il faut rester vigilant.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à ces cérémonies.

T.P.



Cérémonie au Château des Granges

Pour la deuxième année, la municipalité de Virson a organisé la cérémonie de commémoration de la mort des quatre zouaves au château des Granges, le dimanche 3 février 2019.

A cette occasion beaucoup de personnes ont fait le déplacement et les portes drapeaux étaient venus nombreux.

Monsieur Chauveau, ancien Président de l'Amicale des Anciens Zouaves du Sud-Ouest avait tenu à être présent malgré des difficultés pour se déplacer. Il a participé au dépôt de gerbe au pied de la stèle afin d'honorer ses camarades tombés sous les balles allemandes le 8 février 1945.

Dans son allocution, Monsieur le Maire a rendu hommage aux quatre soldats morts dans cette embuscade.

Le régiment du 4ème Zouave dont faisaient parti ces militaires a été mis à l'honneur, un historique de leur bataillon a été retracé depuis sa création en 1854 jusqu'à sa dissolution en 1962.

Après la Marseillaise et la Marche des Zouaves, la cérémonie s'est terminée dans le vestibule du château par un moment de convivialité et de partage.

T.P.



Mille et un Livres

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



La bibliothèque *Mille et un Livres* est ouverte au public **le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h**

Beaucoup de livres pour satisfaire la soif de lire des petits et des grands. Avec le passage du bibliobus **2 fois par an**, le stock est renouvelé régulièrement.

La maternelle y a ses habitudes : Petits et moyens le lundi matin et les grands, le jeudi après-midi. **Le prêt des livres est GRATUIT.** Des magazines sont également à votre disposition Alors, à bientôt dans ce petit espace culturel municipal

(Si vous disposez de temps libre, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles)



ANIMA'JEUX

3ème édition d'Anima Jeux, proposé par l'association AUNIS GD de Surgères.

Le thème de cette année «La Ferme»

Beaucoup de jeux en bois comme d'habitude et des ateliers créatifs.

La grosse structure gonflable en forme de château a fait le bonheur des enfants. Le soleil était de la partie et pour les gourmands, l'association AP3E avait de quoi les régaler.



C.C.

OCTOBRE ROSE

Des bottes roses contre le cancer

Au printemps dernier, dans les champs de Muriel et Vincent, certains auront pu remarquer de gros bonbons tout rose. Beaucoup se sont interrogés ! Qu'étaient ce donc que ces gros ballots roses ?

Il faut prévoir la nourriture hivernale des vaches de leur exploitation. La récolte du ray-grass a été fructueuse et donc conditionnée en bottes. Une fois bottelées, elles ont été enrubannées d'un film de couleur rose, alors qu'habituellement les bottes sont enrubannées de vert pâle.

Mais cette année, les bottes se sont habillées de couleur plus flashy pour la bonne cause !

En effet, par le biais de la Coopérative Terre Atlantique, les éleveurs ont eu vent d'un fournisseur de film d'enrubannage, Trioplast, qui proposait des rouleaux de film de couleurs, certes plus onéreux que ceux habituellement utilisés, mais le surcoût de 2€ par rouleau était reversé intégralement à la Ligue contre le Cancer.

Il n'en fallait pas plus aux agriculteurs pour acheter ces films de couleur et contribuer ainsi à la recherche contre le cancer. C'est la couleur rose qu'a choisi Muriel car les fonds ainsi récoltés vont financer la lutte contre le cancer du sein. Mais plusieurs couleurs sont aussi proposées : les bleus pour le cancer de la prostate et les jaunes pour les cancers des enfants.

Voilà pourquoi, du 1er au 31 octobre, notre commune a pu montrer un peu plus que les autres années et d'une façon originale, son soutien à l'Opération Octobre Rose, en demandant à Vincent de venir installer une botte d'enrubannage rose sur le parvis de la Mairie.



Concert 2019

C'est toujours un très grand bonheur de recevoir la Chorale «A Travers Chants» d'Aigrefeuille pour notre traditionnel concert dans l'église.

A chaque fois, c'est un enchantement et du pur bonheur.

Et pour terminer cette magnifique soirée, le vin chaud et les gourmandises réchauffent les cœurs et les corps.

C.C.



Repas des Aînés

Pour ce traditionnel repas, nos aînés, jeunes et moins jeunes, aiment se retrouver.

On échange sur les nouvelles bonnes ou moins bonnes du village et de ses environs.

On fait aussi connaissance avec de nouveaux aînés qui habitent depuis peu sur la commune. Moment de partage et de convivialité !

Et bien sûr, tout le monde se régale avec le délicieux repas préparé par M. Gardelle.

C.C.

Fête Nationale

Pour la Fête Nationale du 14 juillet 2019, le soleil et la chaleur s'étaient invités sur la plaine de jeux..

Les participants ont apprécié de se retrouver , à l'ombre des frênes, autour d'une sangria bien fraîche pour se mettre en appétit.

Tous se sont, ensuite, installés autour de la table pour partager le pique-nique dans la bonne humeur.

Après le repas, les équipes se sont formées pour les jeux de palets et les jeux de société.

Malgré le peu de personnes présentes, l'ambiance a été bonne enfant et tout le monde est reparti ravi de son après-midi.



À l'école maternelle



Comme chaque rentrée, nous nous rendons avec plaisir au verger de Virson pour récolter les pommes. Cette année, contrairement à la précédente, était chargée en fruits et nous avons pu en profiter pleinement. Cette première escapade hors école permet ensuite la réalisation de recettes en classe mais aussi quelques activités de tri, d'arts visuels, de lectures d'histoires...

au pôle nature de Taugon pour y étudier les petites bêtes, mais nous recherchons aussi d'autres sorties sur ce thème. Par ailleurs, pour vivre au fil du temps cette idée de jardin, nous avons proposé à la mairie un projet en partenariat avec PAPJ (Plaine D'Aunis Plein de Jeunes) pour un jardin pédagogique. Nous attendons toujours un retour pour ce projet qui nous permettrait de mettre en place un vrai fonctionnement de jardin avec le concours de tous (parents, mairie, école, accueil périscolaire...) sur du long terme. Biodiversité, jardinage, tri, recyclage et compost, interactions plantes/insectes... pourraient y être abordés et vécus de la petite section au CM2 grâce à l'intermédiaire de PAPJ.

Suite aux assises de la maternelle de mars 2018 qui prônaient la liaison école-familles, nous expérimentons toujours le fait d'ouvrir davantage les portes de l'école. C'est pourquoi nous proposons aux parents de venir passer une matinée dans la classe de leur enfant pour vivre leur quotidien. La mobilisation des parents est encore faible, mais nous ne désespérons pas que le lien école-familles se développe davantage et toujours dans un esprit de bienveillance. Le

bien-être des enfants est notre priorité, venez comprendre le fonctionnement d'une école maternelle pour aider votre enfant à bien vivre sa scolarité !

La Directrice

On se régale à tout point de vue chaque mois de septembre !

Noël est arrivé à grands pas et nous avons reçu le Père Noël avec chansons de circonstance et goûter préparé par tous les élèves. Nous avons apprécié partager ce moment avec nos familles et bien-sûr recevoir les cadeaux qu'il nous avait apportés.



Le prochain rendez-vous de l'école, c'est pour fêter le carnaval. Nous essaierons de le cumuler avec le jour 100 de l'école de Bouhet afin de partager ce moment entre écoles du RPI (Rassemblement Pédagogique Intercommunal) de Virson-Bouhet-Chambon. Nous vous convions tous nombreux et déguisés! Nous cherchons d'ailleurs toujours un musicien qui accompagnerait le cortège.. ce serait formidable...

L'année dernière nous avons «voyagé dans le temps» mais nous avons profité également de sorties imprévues qui ont pu se réaliser grâce à la mairie. En effet, au mois de mai, la médiathèque Michel Crépeau de La Rochelle proposait une exposition sur Christian Voltz pendant 2 mois seulement... C'est un auteur que nous étudions très régulièrement à l'école et nous étions très heureux de pouvoir profiter de certaines de ses oeuvres. Nous avons également participé à un concours en l'honneur de Geoffroy de Pennart, autre auteur célèbre de littérature jeunesse et nous avons pu grâce à la mairie nous y rendre en TGV et en profiter également pour visiter l'exposition sur les dinosaures au Muséum d'Histoire Naturelle !

L'école met en place certaines activités pédagogiques, des sorties et son spectacle de fin d'année cette fois sur le thème «Nature et Jardin». Nous projetons sûrement alors de nous rendre à nouveau



L'AP3E



L'AP3E est l'association des parents d'élèves des écoles du RPI de Virson-Bouhet-Chambon. Elle organise et anime au profit des trois écoles des manifestations et activités afin de favoriser les conditions d'apprentissage et l'épanouissement des élèves.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 17 septembre dernier a été l'occasion de présenter le bilan de l'année scolaire 2018-2019 :

Les activités menées :

- Marche gourmande le 22 septembre 2018
- Vente de jus de pomme naturel en octobre 2018
- Bourse de l'enfance en Novembre 2018
- Boum des élèves à Chambon le 30 novembre 2018
- Buvette du marché de Noël organisé par l'école de

Bouhet en Décembre 2018

- Vente de galettes des rois en Janvier 2019
- Tombola en Février/mars 2019
- Buvette de l'après-midi récréatif proposé par la municipalité de Virson en Avril 2019
- Après-midi récréatif en Avril 2019
- Kermesse de la fête des écoles en Juin 2019.

Les bénéfices réalisés à l'occasion de ces événements ont permis à l'association de verser 6587.50 € de subventions aux écoles soit le financement de la totalité des projets soumis par les 3 écoles :

- ➔ pour l'école de Virson : Visite du tumulus de Bougon, Château de Saint-Jean d'Angle
- ➔ pour l'école de Bouhet : Château de Saint-Jean d'Angle Paléosite, Sortie autour de l'eau, Marais poitevin

➔ pour l'école de Chambon : Classe découverte sur l'île d'Oléron, Visite des carrières de Crazannes.

Pour l'année scolaire 2019-2020, l'association proposera les événements suivants :

- Vente de jus de pomme naturel
- 08 décembre : Bourse de l'enfance à la salle des fêtes de Chambon
- 13 Décembre : buvette du marché de Noël de l'école de Bouhet
- 07 février : Boum des élèves à la salle des fêtes de Chambon
- 28 mars : après-midi récréatif à la salle des fêtes de Chambon avec tirage de la tombola
- 27 Juin : restauration et kermesse de la fête des écoles.

Ceux déjà réalisés ont été un succès :

- La marche, qui affichait « complet » pour la 2^{ème} année, fut l'occasion pour certains de découvrir des lieux ou chemins méconnus à Chambon ; l'association remercie les marcheurs pour les nombreux retours positifs qui nous ont été transmis.

- Toutes les commandes de jus de pommes ont pu être honorées. Vous pouvez nous solliciter à tout moment pour toute commande complémentaire (2€ la bouteille d'1L).

Nous vous attendons nombreux au cours des prochains événements organisés par l'AP3E.

N'hésitez pas à consulter notre site (www.ap3ecoles.wix.com/ap3e) et à nous contacter (ap3ecoles@gmail.com). Les parents d'élèves peuvent également rejoindre notre groupe (fermé) sur Facebook (AP3E Bouhet-Chambon-Virson)

Mon Instant Détente

Séances collectives à Virson :

Mardi 19h, mercredi 10h, mercredi 19h



Sophro-relaxation simple et accessible à tous et toutes. Relâchement des tensions, respirations, visualisations, pour votre bien être.

Une première séance découverte est gratuite et sans engagement

En avril 2019, participation de l'association au 1er salon du Bien être à Aigrefeuille
En juillet 2019, clôture de l'année avec une séance découverte

QI GONG avec Vanessa

Pour ceux et celles qui ne peuvent ou ne veulent pas venir chaque semaine, des samedis sont organisés ponctuellement pour vous permettre de devenir acteur de votre bien être.
N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact et animation : Maryvonne BRUNET 06 72 89 06 94



SAINT JEAN

Belle soirée d'été en ce 22 juin à Virson. C'est la fête de la St Jean ! Au programme, moules/frites avec le Mithilus, soirée dansante avec Spike Animations et Feu de Joie à la nuit tombée. Tous les ingrédients pour passer un agréable moment.



POMMES

Après une année 2018 sans récolte, faute de fruits, cette année fût fructueuse. Nous nous sommes retrouvés sous les pommiers le mercredi 18 septembre en fin d'après-midi.

Il faut secouer les arbres, ramasser, mettre dans le camion.

Beaucoup de main d'œuvre.

Le lendemain, direction Foussais Payré, en Vendée, pour le pressage.

Au final, 713kg de fruits et 480l de jus.

Si vous désirez en acheter, il est à 1,30€ le litre

(Info : 05 46 35 47 03)

C.C.

C.C.



VIDE GRENIERS

Quelle chance nous avons eu pour ce 20ème vide-greniers côté météo ! Le samedi après-midi pour la préparation du terrain, la pluie était pourtant là.

Beaucoup d'inquiétude pour le lendemain mais miracle, le soleil nous a accompagné toute la journée.

Un peu moins d'exposants que l'année précédente mais beaucoup de visiteurs. Frites, saucisses, sandwiches, pâtisseries, crêpes et boissons de toutes sortes ont permis de régaler tous les estomacs affamés.

C.C.



Quelques bénévoles du 20ème vide greniers 2019 !

REPAS D'AUTOMNE

Moment de partage avec des amis ou des voisins autour d'un bon repas.

C'est ce que nous avons partagé, ce 30 novembre, avec notre dîner sur le thème de la pomme.

Repas préparé par nos petites mains dans la joie et la bonne humeur !

C.C.



Expo peinture

L'atelier de peinture de Virson vous a proposé cette année une exposition.

Les 3 et 4 février, les artistes amateurs et confirmés ont exposés leurs œuvres. Plus d'une centaine de tableaux : paysages, fleurs, animaux, natures mortes réalisés à l'aquarelle, pastel ou acrylique.

Une grande diversité pour le plaisir des yeux.



Les petites mains Virsonnaises

L'Association de loisirs créatifs est ouverte à tous et toutes. Elle se réunit chaque jeudi après-midi de 14 h à 17 h 30 mn, à la salle des associations.

Si vous voulez apprendre une spécialité, le crochet, le serviettage, les cartes 3 D, la couture, l' Hardanger, la peinture sur soie.

Pour tout contact,

Vous pouvez nous joindre au 06 28 07 69 65 ou par mail : virsonnaise@free.fr

Comme chaque année, l'exposition vente de nos créations à lieu le 2ème samedi de décembre, sauf 2019 exceptionnellement. L'Exposition remporte toujours un vif succès. Remerciement au public d'être venu nombreux. Remerciement à la commune pour la salle d'exposition.

La présidente : Annie GASPARD



Compagnie des Archers de Virson

Cette année, 35 ans d'existence .

C'est une belle histoire pour un petit club, d'une commune de campagne de 758 habitants, avec des moyens très limités . Bien sur il y a eu des hauts et des bas, mais les adhérents ont toujours su maintenir l'activité avec acharnement.

Aujourd'hui, les 39 archères et archers sont bien les véritables acteurs et représentent dignement l'esprit du club et du sport.

Bilan de la saison 2019

29 licenciés : 14 jeunes de moins de 16 ans et 15 adultes.

La participation des jeunes aux compétitions fut faible par manque de concours à proximité mais très assidus à l'entraînement.

Les archers adultes ont participé à de nombreuses compétitions sur l'ensemble de la région

Aquitaine en réalisant de très bons résultats :

1 champion départemental en tir nature.

1 champion départemental en tir 3 D.

1 qualification au championnat de France tir nature et de nombreux podiums.

La compagnie a organisé sur l'année 2019 un concours nature avec 41 participants un concours jeunes avec 21 participants et un concours 3D sur 2 jours avec 93 participants.

La marche semi nocturne a réunie 221 randonneurs. Merci aux adhérents pour leur implication dans l'organisation de ces différentes manifestations.

Pour la saison 2020, nous avons inscrits au 31/10/2019, 39 licenciés avec l'arrivée de nouveaux jeunes, mais aussi des adultes, qui licenciés, dans d'autres club ont préférés nous rejoindre....Ce qui veut dire que la Compagnie a une bonne image auprès des archers, mais aussi au niveau départemental et régional, puisque nous sommes sollicités pour l'organisation des championnats départementaux et régionaux.

Calendrier pour la saison 2020 :

Le 10 Mai, concours campagne support du championnat départemental.

Le 20 Juin , concours jeunes support aide aux jeunes par la région

Le 06 Juin, rando gourmande semi nocturne.

Le 18et 19 Juillet , concours 3D sélectif ,championnat de France .

La compagnie est adhérente auprès de la FFTA pour la réhabilitation par le sport pour les femmes atteintes de cancer du sein.

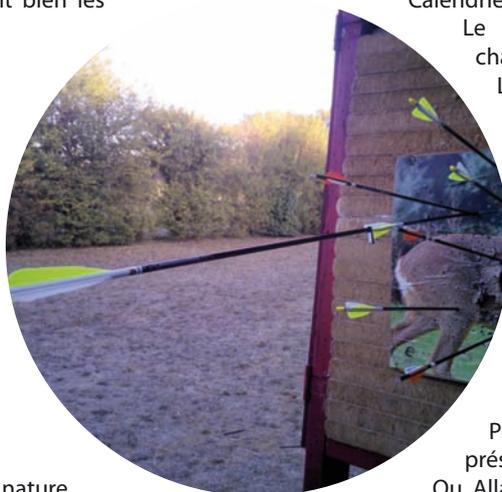
Pour tous renseignements contactez le président Tourneur Jacky : 06/30/53/70/89

Ou Allard Patrice :06/82/22/48/75.

Les heures d'entraînement sont le Mercredi pour les jeunes de 16h à 18h et les adultes de 18h à 20h. le Samedi matin , pour tous de 10h à 12 h et l'après - midi à 14h 30

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Les archers Virsonnais.



ACCA Virson

Bonjour à toutes et à tous

Quelle n'a pas été ma surprise de lire dans un hebdomadaire très connu, et qui n'a pas pour vocation de défendre la chasse, d'écrire et reconnaître que la chasse est la plus grande association écologiste de France, par rapport à d'autres associations qui prétendent connaître la nature, et que l'on ne voit jamais sur le terrain.

En juin et juillet, deux canicules ont mis à mal cette faune et cette flore qui nous est chère.

Nos agriculteurs, qui sont tributaires eux aussi des aléas climatiques, nous permettent et nous aident à ensemercer quelques terrains avec des mélanges de graines spécifique faune sauvage fournis par la Fédération des Chasseurs.

Ces cultures annuelles servent de refuge, apportent des insectes l'été et restituent leurs graines l'hiver.

La nature ne peut pas se passer de la main de l'homme, et l'homme ne peut pas se passer de la nature. Indissociable.

Certains diront que les années se suivent et ne se ressemblent pas ; mais là encore, comme les années passées, nous avons fait le nécessaire pour alimenter les points d'eau, et les mangeoires.

Merci à tous ceux qui y ont participé.

Tous les membres de l'Association Communale de Chasse Agréé de Virson se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année, et une très bonne année 2020.

Cordialement
Jean Louis SENARD

Lors de la dernière assemblée générale du 16 Juin 2019, il n'y a pas eu de changement au sein des membres du conseil d'administration.

Composition du conseil d'administration

Président, Jean louis SENARD.

Vice-président, Cyril MADEC.

Trésorier, Patrice TOURNEUR-CHAPITREAU.

Secrétaire, Damien FRANCHET.

Membres, Bernard CONTANT, Patrice AUBOIN.

Coordonnés

jeanlouis.senard@orange.fr

Tel : 06 52 23 04 20



Perdrix grise



Perdrix rouge

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis

ADSB-PA ✉ dondusangaunis@gmail.com

Rappelons les 4 valeurs éthiques du Don de Sang :

Bénévolat, Volontariat, Anonymat et Non Profit



En France, chaque jour 1 million de personnes ont besoin de transfusions sanguines ou vivent grâce à des médicaments fabriqués à partir de sang humain.

Dans notre département, la Charente-Maritime, chaque semaine 3500 à 4000 poches de sang sont nécessaires.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien prédon, peut donner son sang. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois.

Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

En 2019, **525** donateurs sont venus dans la salle des Fêtes d'Aigrefeuille, dont

51 nouveaux donateurs, et **32 de la commune de Virson.**

476 prélèvements ont été effectués en **2019** sur le site d'Aigrefeuille, 18 prélèvements en moins qu'en 2018.

Un immense MERCI aux habitants de Virson qui sont de plus en plus nombreux à venir aux collectes de sang : **23 dons en 2017, 29 dons en 2018 et 32 dons en 2019.**

Les collectes de sang en **2020** dans la Salle des Fêtes d'Aigrefeuille à côté d'Intermarché :



LUNDI	06 JANVIER	15H00 19H00
LUNDI	09 MARS	
LUNDI	07 SEPTEMBRE	
LUNDI	09 NOVEMBRE	
SAMEDI 13 JUIN		10H00 17H00
Journée Mondiale Donneurs de Sang		

Le Don de Sang c'est l'affaire de tous, c'est un acte généreux, solidaire et citoyen.

1 Don = 3 Vies sauvées

Côté jardin

Connaissez vous la **christophine** ?

Appelée aussi **chayotte**, **chayote** ou **chouchou** suivant les endroits. Cette plante vivace, de la famille des cucurbitacées, est cultivée sous les climats chauds des Antilles et de l'île de la Réunion pour ses fruits comestibles. Mais elle pousse aussi très bien sous nos latitudes, pour preuve cette photo.

Les fruits peuvent peser jusqu'à 1 kg. Sa forte teneur en eau est idéale pour nettoyer l'organisme. La chayote possède des vertus amincissantes notamment en s'attaquant aux graisses abdominales.

Cette plante de la famille des courges doit être plantée de **mars à mai**. Sous nos latitudes, la récolte n'aura lieu que fin octobre début novembre. Par contre, il faut bien penser à récolter les fruits avant les premières gelées.

La chayote peut se manger crue râpée mais c'est surtout cuite qu'elle révélera toute sa saveur, en daube, purée, gratin, farcie, potage...

Dans tous les cas, la préparation demandera à être bien relevée car

la chayote est plutôt fade.

La chayote est un légume à découvrir et à cultiver dans son jardin. Il faut prévoir de palisser la plante car les lianes peuvent facilement atteindre 5 à 10 mètres de longueur. Pour se développer, la plante a besoin d'un sol riche et d'arrosages réguliers en été.

Bonne culture

T.P.



Taille des pommiers

Le samedi 9 mars 2019, l'Association des « Croqueurs de Pommes » est venue tailler les pommiers du verger communal. Les personnes présentes ont pu s'initier à la taille des pommiers.



Les bons conseils sont prodigués dans la bonne humeur. Les bénévoles de l'Association se font un plaisir de transmettre les techniques de taille.

La taille d'hiver se pratique de décembre à mars, en dehors des périodes de gel. Pour les jeunes sujets on parle de taille de formation. Pour les autres sujets on réalise une taille de fructification pour obtenir le plus

tôt possible des fruits de bonne qualité en quantité raisonnable. Le but étant d'avoir une bonne fructification sans épuiser l'arbre prématurément.

Pour en savoir plus et acquérir les bonnes techniques rien ne vaut un cours dispensé par les « Croqueurs de Pommes ».

La matinée s'est terminée par un moment d'échange et de convivialité.



T.P.



Frelon asiatique



Le frelon asiatique est apparu en France pour la première fois en 2004. Il n'a cessé de se propager depuis cette date et on peut dire qu'il a colonisé, aujourd'hui l'ensemble du territoire français.

Il a une capacité de reproduction très rapide et en plus, il n'y a que très peu de prédateurs du frelon asiatique. Il est donc classé sur la liste des espèces exotiques envahissantes.

Il est très aisé de le distinguer du frelon européen. Le frelon asiatique est plus petit, son thorax et son abdomen sont noirs alors que ses pattes sont jaunes. Le frelon européen plus gros est de couleur à dominante jaune.

Malgré les idées reçues, le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que le frelon européen. Il n'est pas agressif s'il ne se sent pas menacé. Les piqûres arrivent s'il se sent agressé, par exemple lors de travaux d'élagages. Il est par contre dangereux pour les colonies d'abeilles qu'il attaque et qui constituent une bonne partie de sa nourriture. Même si toutes les abeilles d'une colonie ne vont pas

mourir, il les stresse et la production de miel s'en trouve amoindrie. Il fait aussi des dégâts importants dans les vergers à l'automne en dévorant les fruits bien sucrés en cette saison.

C'est au printemps que la reine fondatrice construit un premier nid appelé nid primaire. Ce nid est petit et situé à l'abri des intempéries. Quand la colonie commence à se développer, elle abandonne ce nid pour construire un nid d'été de très grande taille, souvent situé à la cime des arbres. Malgré sa taille importante, caché dans le feuillage, il passe inaperçu. Les frelons sont discrets et l'on peut vivre tout l'été sous un nid sans s'en apercevoir. Ce n'est, très souvent, qu'à l'approche de l'hiver, à la chute des feuilles, que l'on découvre les nids. A ce moment là, il est souvent trop tard pour intervenir car la reine est partie hiberner et les frelons qui restent dans le nid, fragilisés par la faim, sont condamnés à mourir de froid. Pour détruire une colonie, il faut intervenir dès le printemps et au cours de l'été pour être sûr de capturer la reine. Il est recommandé, alors, de faire intervenir une entreprise spécialisée.

V.F.



Les Journées du Patrimoine dans les bois de Saint Vincent

Un dimanche matin. Le temps est nuageux mais promet de se découvrir.

Ce 22 septembre, à 11 heures, le match de la coupe du monde de rugby est terminé, nous sommes fins prêts pour recevoir les habitants de notre commune afin de leur faire « visiter » (si tant est que l'on puisse visiter 13 m² !), comme promis dans la dernière chronique, notre monument historique !!!

C'est avec joie que nous avons reçu une soixante d'habitants de Virson et des communes avoisinantes, des amis, des voisins du village des Roulières, de la famille et des conseillers municipaux lors de cette Journée Nationale du Patrimoine.

Après plusieurs heures passées pour nettoyer les abords, réaliser des panneaux explicatifs du chalet de chasse avant et après sa restauration, installer des tables pour recevoir l'apéritif, nous avons été surpris, fiers et ravis de voir l'intérêt que les gens de notre commune portaient à ce petit bout de patrimoine ancien dont nous ne connaissons toujours pas exactement la date de construction.

Le soleil est arrivé, les 10 litres de Pineau ont été bu et les dernières

tomates cerises de la saison mangées ! Merci à nos visiteurs d'être venus.

Suite à la demande générale et pour satisfaire la curiosité de ceux qui ne pouvaient pas être présents, une réédition de ce moment convivial est programmée quand les derniers travaux (porte et fenêtre) seront enfin achevés.

V.P.



INFOS • TRI & COLLECTE • 2020

UN NOUVEAU CALENDRIER

Voici votre nouveau calendrier de collecte. Le tri des emballages progresse et c'est une bonne nouvelle, c'est grâce à votre geste de tri. Nous devons adapter les circuits de collecte à cette évolution, voilà pourquoi des jours de collecte changent à partir du **6 JANVIER 2020**.

LE TRI PROGRESSE

Ces dernières années la collecte a été entièrement réorganisée et le résultat est positif. Merci à vous. Grâce à la collecte hebdomadaire des emballages, le TRI a progressé de ↗ **+35%** et la quantité d'ordures ménagères a baissé de ↘ **-20%**.

ET POURTANT IL RESTE BEAUCOUP À RECYCLER !

Bien que les ordures ménagères soient collectées toutes les deux semaines, 82% du contenu des bacs verts est encore recyclable ! Il reste dans nos poubelles un quart d'emballages à mettre dans le bac jaune, autant de biodéchets à composter, 12,5% de produits alimentaires encore emballés, 10% de papier, du verre, des déchets électriques (DEEE), des piles...

Nous mettons dans notre bac vert encore 150 kg de déchets par an et par personne. Ils sont incinérés ou enfouis alors que 123 kg sont valorisables.

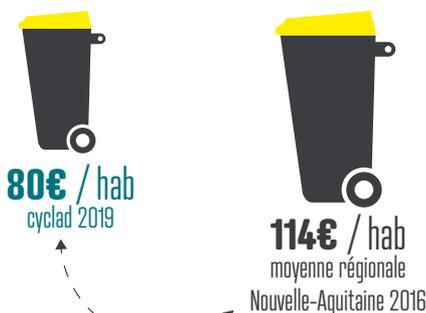
150 KG
/ AN / HABITANT



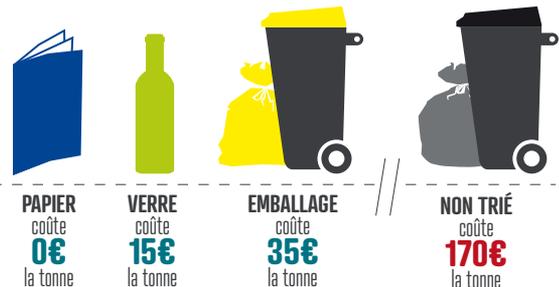
- 0,1 % PILES
- 0,5 % DEEE
- 3 % TEXTILES
- 3,4 % VERRE
- 9,5 % PAPIER
- 12,5 % GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- 18 % NON VALORISABLE
- 25 % EMBALLAGES
- 28 % BIODÉCHETS

UN INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Le coût moyen de la gestion des déchets en Nouvelle Aquitaine est 40% plus élevé que le coût sur notre territoire et c'est grâce à votre geste de tri. Malgré tout, la fiscalité étant de plus en plus forte sur les déchets, produire moins et trier plus nous permettra de garder des coûts largement inférieurs aux moyennes régionales et nationales.



Parce qu'une tonne de déchets triés coûte en moyenne 10 fois moins cher qu'une tonne de déchets enfouis ou incinérés, le tri est une nécessité écologique et économique !



cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

05 46 07 16 66 • cyclad.org • contact@cyclad.org
suivez nous sur facebook @Cyclad17

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET
zéro
GASPILLAGE

Maquette et illustrations : © www.nouvelaquitaine.fr - impression : répondant aux exigences du référentiel Imprim'Vert, imprimé sur papier certifié PEFC, 100% - N° 10-31188

Balade thermographique à Virson

Face à l'augmentation du prix des énergies, chauffer son logement est devenu un budget non négligeable... Pour réduire sa facture, on peut réaliser des travaux d'isolation mais par où commencer pour être efficace ?

Votre Espace Info Energie (EIE Aunis-Vals de Saintonge), vous propose une soirée thermographique.

Au programme de cette soirée :

- ✓ Présentation de la caméra thermique (mode d'emploi)
- ✓ Prise d'images infrarouges de plusieurs logements
- ✓ Interprétation des résultats par un conseiller Info Énergie
- ✓ Verre de l'amitié

Après une présentation par Solen, votre conseillère info énergie, de la caméra infrarouge, nous partirons pour une balade dans les rues, caméra en main.

Sur le parcours, nous nous arrêterons pour photographier plusieurs façades.

Ces prises de vue seront interprétées par la conseillère qui expliquera par où s'échappe la chaleur de nos habitations et comment remédier à ces déperditions d'énergie.

Rendez-vous le 4 mars 2020 à 19h à la salle polyvalente de Virson

Vous n'êtes pas disponible le 4 mars ? Deux autres dates vous sont proposées en Aunis Sud :

- Le 30 janvier à 19 h à Marsais (RV à l'école, à Boisse)
- Le 28 février à 19 h à Landrais (RV à la mairie)

Contact : EIE Aunis-Vals de Saintonge
Mme Solen LAUDRIEC
05-46-01-18-67 ou 06-01-54-03-46
eie@aunis-valsdesaintonge.fr

La thermographie, qu'est-ce que c'est ?

La thermographie est une technique de mesure des températures obtenue à partir d'une caméra thermique qui permet de visualiser les

déperditions thermiques au niveau d'un bâtiment.

Sur l'écran de la caméra, plus la couleur est chaude, plus la surface émet de la chaleur.

La caméra est d'autant plus efficace qu'il y a une grande différence de température entre les bâtiments et l'extérieur. Le moment idéal est donc par un temps froid et sec en période de chauffe des bâtiments. C'est pourquoi les balades ne sont organisées qu'en hiver, et le soir.



MARSAIS
30 JANVIER
À L'ÉCOLE À BOISSE

LANDRAIS
28 FÉVRIER
À LA MAIRIE

BALADES THERMOGRAPHIQUES
GRATUIT / 2020

VIRSON
4 MARS
À LA SALLE POLYVALENTE

RDV À 19H

PAR OÙ S'ÉCHAPPE LA CHALEUR DE NOS HABITATIONS ET COMMENT Y REMÉDIER ?

eie@aunis-valsdesaintonge.fr
05 46 01 18 67
www.aunis-valsdesaintonge.fr

Communauté de Communes Aunis Atlantique
Aunis Sud
Vals de Saintonge Communauté
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
ADEME
FAIRE AVEC INFO ÉNERGIE

Enquête publique , PLUi-H

L'enquête relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat s'est achevée vendredi 11 octobre 2019 à 16h30.

Entre le 9 septembre et le 11 octobre 2019, 276 observations ont été formulées (159 sur les registres papier, 30 par courriers postaux, 42 par voie électronique et 45 observations orales). Les contributions émanant de particuliers, d'associations et collectifs, de professionnels et des communes de la Communauté de Communes Aunis Sud ont principalement porté sur les domaines suivants :

- 15 observations sur des thèmes généraux relatifs au PLUi-H
- Dont, en particulier, des observations sur l'environnement et le stationnement des gens du voyage
 - 239 sur des demandes de changement de zonage de parcelles.
 - 22 observations sur des thèmes diversifiés

Ces remarques et avis, qui seront pris en compte et feront évoluer le PLUi-H, sont consignés dans

le rapport de la Commission d'Enquête remis le 12 décembre 2019 à la Communauté de Communes Aunis Sud.

Ce rapport est tenu à la disposition du public pendant 1 an dans chaque mairie, au siège de la Communauté de Communes et est également consultable en ligne ici :

- Rapport de la Commission d'Enquête
- Synthèse des remarques émises lors de l'enquête publique PLUi-H dans le dossier pièces jointes
- Conclusions motivées de la Commission d'Enquête.

Le projet de PLUi valant Programme Local de l'Habitat sera ensuite soumis au vote du Conseil Communautaire de février 2020

- A l'issue de ce vote, le PLUi-H pourra
- Soit être approuvé en l'état
 - Soit être approuvé après modifications pour tenir compte des résultats de l'enquête, des avis des personnes publiques associées et des avis des communes,
 - Soit ne pas être approuvé.



Dates à retenir pour 2020

17 janvier 2020
Vœux du Maire

2 février
Cérémonie de commémoration au Château des Granges

8 février
Démonstration de taille des pommiers (Croqueurs de pommes)

4 mars
Balade thermographique

15 mars et 22 mars
1er tour et 2ème tour des élections municipales

5 avril
Vide-grenier (Virson s'Anime)

avril
AnimaJeux

8 mai
Commémoration victoire 1945

6 juin
Marche nocturne (Club des Archers)

20 juin
Fête de la Saint Jean

27 juin
Fête des écoles à Bouhet

2 juillet
Scène d'été (CAC de Surgères)

8 juillet
Passage du Tour de France

14 juillet
Apéritif Républicain et pique-nique sur la Plaine de Jeux

Mi-septembre
Cueillette des pommes (Virson s'Anime)

11 novembre
Cérémonie de commémoration de l'armistice 1918

Mi-octobre
Repas d'automne (Virson s'Anime)

5 décembre
Expo vente de Noël (Les Petites Mains Virsonnaises)

12 décembre
Concert dans l'église

A votre service

Artisans de Virson

DUFAU Michel <i>Peintre</i>	2, chemin des Mottes Le Bois de l'Encens	05 46 35 47 22 06 50 20 60 15
FRANCKOWIAK Pierre <i>Peintre décorateur</i>	13, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 78 51 30 70 pierre@id17.com www.id17.com
IDEELEC <i>Electricité</i>	6, chemin de Forges Les Haies	05 46 67 26 48 06 30 42 47 73
LIGNERON Emmanuel <i>Menuisier</i>	6, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 73 62 25 67
MOUGON Stéphane <i>Electricien</i>	20, levée de Tesson	05 46 68 81 82 06 13 75 83 66

Infirmière

Le François Aurore <i>Infirmière Libérale Diplômée d'Etat</i> Soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous	7, rue Auguste Gouineau	06 62 38 28 84
---	-------------------------	----------------

En 2020 le Tour de France fait étape en Charente-Maritime !

Vivez l'Échappée Maritime les 6, 7 et 8 juillet



Étape l'Échappée Maritime

7 juillet Étape 10

- Le Château-d'Oléron
 - Bourcefranc-le-Chapus
 - Marennes-Hiers-Brouage
 - La Tremblade
 - Les Mathes-La Palmyre
 - Saint-Palais-sur-Mer
 - Vaux-sur-Mer
 - Royan
 - Saint-Sulpice-de-Royan
 - Mornac-sur-Seudre
 - L'Éguille-sur-Seudre
 - Le Gua
 - Nieulle-sur-Seudre
 - Saint-Sornin
 - Saint-Just-Luzac
 - Marennes-Hiers-Brouage
 - Moëze
- Saint-Martin-de-Ré
 - La Flotte-en-Ré
 - Sainte-Marie-de-Ré
 - Rivedoux-Plage
 - L'Houmeau
 - Lagord
 - La Rochelle
 - Aytré
 - Angoulins-sur-Mer
 - Châtelaillon-Plage
 - Yves
 - Saint-Laurent-de-la-Prée
 - Vergeroux
 - Rochefort
 - Échillais
 - Soubise

Départ vers Poitiers

8 juillet Étape 11

- Châtelaillon-Plage
 - Angoulins-sur-Mer
 - Salles-sur-Mer
 - La Jarne
 - La Jarrie
 - Salles-sur-Mer
 - Croix-Chapeau
- ...
 - La Grève-sur-Mignon
 - Courçon d'Aunis
 - Benon
 - Bouhet
 - Virson
 - Forges
 - Aigrefeuille d'Aunis

TOUR DE FRANCE
l'Échappée Maritime
6-7-8 JUILLET 2020
en Charente-Maritime

l'Échappée Maritime
6-7-8 JUILLET 2020

la Charente Maritime
le département

TOUR DE FRANCE

LA CHARENTE-MARITIME / ÉTAPE 2020